



CHANGEMENTS IMPORTANTS POUR LA SAISON 2009

Atome B

Fini les retraits sur 3 prises!

(Réf. : manuel de régie, article 105.4.3)

Suite à de nombreuses consultations auprès de ses membres, Baseball Québec a adapté sa réglementation pour rendre le jeu plus actif à l'Atome B, tout en respectant les règles de base du baseball.

À compter de cette année, il n'y aura plus de retraits sur 3 prises dans la division **Atome B**, voici le fonctionnement de l'application de cette règle :

1. Tous les frappeurs reçoivent un maximum de 5 lancers du lance-balle.
2. Si le frappeur n'a pu mettre la balle en jeu au terme de sa présence, il s'élanche à partir d'un *T-ball*.
3. Le frappeur peut prendre jusqu'à trois élan sur ce *T-ball*.
4. **Le frappeur est retiré s'il ne peut mettre la balle en jeu lors de son troisième élan sur le *t-ball*.**
5. **Si la balle se retrouve en jeu alors que le bâton a d'abord frappé le poteau de *t-ball*, on doit déclarer une balle morte et comptabiliser l'élan.**
6. Lorsqu'il utilise le *T-ball*, le frappeur doit faire un élan complet.
7. Avec le *T-ball*, le frappeur ne peut se rendre au delà du premier but. Les coureurs sur les buts sont limités à une avance d'un seul but sur la balle frappée.
8. Chaque équipe doit fournir son propre *T-ball*, ce dernier doit être placé à proximité du marbre.

Bonne saison !